

comme il paroît par le Certificat a nous présenté je soussigné Curé ai reçu leur mutuel consentement et leur ai donné la bénédiction nuptiale les dites parties ont obtenu dispense de deux bancs de Monsieur Mongolfier grand vicaire comme il paroist par la dispense cy-jointe présence du S. Joseph Darguille Antoine Laroche, Le s. de vienne lamorandiere, le s. Malhiot — Malhiot— J. Vienne— Robert Delamorandiere — Fr Duburon ptre.

ACTE DE MARIAGE DE JACQUES LEMOYNE DE MARTIGNY ET DE FELICITE-ELISABTH BAILLY DE MESSEIN, VEUVE ALEXIS TROTTIER-DESAULNIERS (SAINTE-ANNE DE VARENNES). — L'an mil sept cent quatre vingt onse. Le vingt quatre may je Soussigné curé de Varennes ayant publié un ban de Mariage entre le Sieur Jacques LeMoine Martigny fils de Monsieur Amable LeMoine Martigny, et de Demoiselle Marie Archange St François les pere et mere de cette paroisse d'une part et Dame Félicité bailly massin veuve de Sieur Alexis Desaunier de cette paroisse d'autre part sans découvrir aucun empechement a leur futur Mariage ayant obtenu dispense de deux bans de Monsieur Denaud Grand vicaire je Soussigné Curé ai reçu leur mutuel consentement et les ai marié selon les Cérémonies ordinaires présence — Malhiot — Bailly — Gaspé Bailly — Degoutin — Bailly veuve — Lamorandière — Julie Martigny — Fr Duburon Ptre.

ACTE DE SEPULTURE DE MADAME JACQUES LEMOYNE DE MARTIGNY, NEE FELICITE-ELISABETH BAILLY DE MESSEIN (SAINTE-ANNE DE VARENNES). — Le vingt cinq septembre mil huit cent vingt huit par nous Prêtre Vicaire soussigné a été inhumé dans le cimetière de cette paroisse le corps de félicité Bailly épouse de Jacques Lemoine de Martigny Seigneur de la Trinité, décédée avant hier, munie des secours de l'Eglise, agée de soixante quatre ans, présens Toussaint Brodeur, Etienne Sénécal qui n'ont su signer — Frs. P. Porlier ptre Vic.

ACTE DE NAISSANCE DE MICHEL BAILLY DE MESSEIN (MONTREAL). — Le douzième jour de septembre de l'année Mil sept cent quarante sept a été baptisé